Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260706-2026_07_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COATRÉVEN
SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Date de convocation : 1er juillet 2026

Membres en exercice : 11 Membres présents : 11 Membres votants : 11

Le lundi six juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE ROLLAND Yves, Maire.

Etaient présents : LE ROLLAND Yves, BEGUEC Isabelle, HERVÉ Amaury, THOMAS Françoise, LE GAIGNEUR Hélène, TACON Isabelle, KERRELLO Martial, TILLY-LAUNAY Stéphane, OLLIVIER Emeric, DEMEERSSEMAN Franky, MORVAN Nolwenn ;

Etaient absents : néant ;

Pouvoir : néant ;

Secrétaire de séance : TACON Isabelle ;

Autres personne présentes : ARTUR Raymond, DUHAU-MARMON Soizic.

N°2026-07-02 Modification du tableau des effectifs

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L313-1,
M. Le Maire précise que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.
Suite à l'admission d'un agent à un examen professionnel, il convient pour permettre la nomination par avancement de grade de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grades	Catégories	Effectifs	Postes	DHS
Adjoint technique territorial	C	1	Cantinière et agent d'entretien	28h
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	Agent technique polyvalent en milieu rural	35h
Adjoint administratif territorial	C	1	Agent administratif chargé de l'accueil et de l'agence postale communale	16h
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	Secrétaire générale de mairie	35h

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 11 voix « pour » :

Article 1 : **Adopte** la modification du tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus ;

Article 2 : **Autorise** M. Le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260706-2026_07_02-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 07/07/2026
De l'affichage le 07/07/2026